

riodes pendant lesquelles on remarque des accès me semblent fréquentes dans les pays chauds, où il est rare de voir un chien furieux. J'avais déjà remarqué des faits analogues en Tunisie. On comprend donc comment la rage peut être méconnue pendant de nombreuses années jusqu'au jour où un cas bien avéré est observé par une personne compétente.

Quoi qu'il en soit, la rage n'a pas été signalée dans l'Afrique du Sud jusqu'au mois d'août 1902. A cette époque, une maladie nouvelle faisait son apparition en Rhodésie, entre le Zambèse et le Transvaal ; elle prit de suite les allures d'une épidémie ; les uns déclaraient que l'on se trouvait en présence de la rage, d'autres niaient l'existence de cette maladie. Pour trancher la question, le gouvernement de la Chartered Compagnie, qui administre ce pays, s'adressa à l'Institut Pasteur de Paris en demandant l'envoi immédiat d'un expert à Bulawayo pour y édicter les mesures de police sanitaire et installer un laboratoire antirabique. Mes maîtres m'offrirent de me charger de cette mission et, le 10 octobre j'arrivais en Rhodésie avec tout un matériel de laboratoire. Voici les faits qui me permirent d'établir l'existence de la rage dans le pays :

10. Le 20 octobre, un lapin pris de rage paralytique me fut apporté au laboratoire. En voici l'histoire. Au commencement de septembre, un chien ayant des symptômes étranges se jette sur un cheval qu'il mord. Comme à cette époque la rage était inconnue dans le pays, on tua le chien et on mit le cheval en observation pour voir ce qui allait advenir. Le 21<sup>e</sup> jour après la morsure, le cheval présenta des symptômes de rage ; il était si excité qu'on le tua le 22 septembre ; avec son cerveau, le Dr Clark de Bulawayo inocula dans l'œil le lapin qui me fut apporté au laboratoire le 20 octobre. Celui-ci était paralysé depuis le 19 et mourut le 22 octobre. Je fis son autopsie et, avec son bulbe, j'inoculai un autre lapin, qui fut pris de rage quinze jours après. Nous avons là différents cas de rage en série ; les animaux meurent avec des symptômes rabiques, le cheval 21 jours après sa morsure, le lapin 22 jours après l'inoculation faite au moyen du cerveau du cheval malade, le second lapin 15 jours après l'inoculation ; c'est presque une expérience de laboratoire qui démontre l'existence de la rage.

20. Le 25 octobre M. Taylor, chef commissaire des indigènes, me prie de venir voir son chien, un grand et superbe danois qui paraissait malade ; la veille au soir il avait de la bave aux commissures des lèvres et avait l'air inquiet. Le lendemain il se jeta sur tous les objets qu'il rencontrait pour les mordre. On venait, au moment de ma visite, de l'attacher par une forte chaîne et il allait et venait d'un bout à l'autre du lien qui le retenait captif ; il aboyait de temps en temps sans raison et ses cris étaient l'aboiement caractéristique de la rage, il n'y avait pas à s'y tromper.

Environ deux mois auparavant, M. Taylor avait entendu la nuit une bataille de chiens sur la vérandah. Etant venu au secours de son chien, il en avait vu un autre s'enfuir ; il n'avait pas remarqué de morsure sur son danois. Ce dernier a été abattu d'un coup de fusil. Le cadavre m'a été apporté au laboratoire ; j'ai trouvé des corps étrangers dans l'estomac. Avec le bulbe j'inocule un lapin qui est pris de rage paralytique le 7 novembre.

30. L'un des indigènes ayant subi le traitement à l'Institut Pasteur du Bulawayo, au commencement de novembre, avait été mordu par un chien à trois mois d'intervalle, dans les circonstances suivantes : Ce nègre était au service de M. Weir, de Bulawayo. Le chien de ce dernier qui a mordu le nègre donnait des signes manifestes de changement de caractère, depuis deux jours il n'obéissait plus, il avait fui la maison et c'est en revenant deux jours après son départ, c'est-à-dire quatre jours après le début de la maladie, qu'il mordit le domestique. Ce chien cherchait à mordre dans le vide, se jetant sur tous les objets et les personnes sans pouvoir réussir à serrer les dents. On le tua. Il avait été, nous dit son maître, mordu par un chien qui s'était introduit dans son chenil pendant la nuit un mois avant ; après s'être battu avec lui l'animal étranger s'était sauvé sans qu'on l'ait jamais vu. Le lendemain, M. Weir trouva son chien avec une morsure assez profonde à l'oreille. Après la mort de la bête, le vétérinaire à qui l'on parla de ce cas attribua la maladie à des convulsions en disant que la rage n'existait pas dans le pays. Ce serait le premier cas de rage qui ait été signalé. Ces faits se passaient dans